La Chaux-de-Fonds
MÉTROPOLE HORLOGÈRE

Communiqué de presse

1 an après la tempête : les cloches de La Chaux-de-Fonds sonneront à l'unisson

À l'occasion du premier anniversaire de la violente tempête qui a frappé les Montagnes neuchâteloises, les cloches de La Chaux-de-Fonds sonneront à l'unisson le mercredi 24 juillet 2024 à partir de 11h25, durant 6 minutes et 30 secondes, ce qui correspond à la durée effective du phénomène.

Cette action vise à marquer symboliquement cet épisode qui fait désormais partie de l'histoire de la Métropole horlogère. Pour rappel, la tempête du 24 juillet a fait une victime, de nombreux et nombreuses blessé-e-s et a causé des dégâts considérables. Elle restera dans les mémoires des Chaux-de-Fonnières et Chaux-de-Fonniers comme un événement choquant, mais également une épreuve qui a été relevée notamment grâce à l'implication de multiples partenaires qui ont fait preuve d'une solidarité exceptionnelle, des services de la ville et au soutien de bénévoles.

Les cloches, instruments universels, rythment depuis des temps immémoriaux la vie quotidienne de l'humanité, sur le plan religieux, mais également profane ; elles marquent les moments importants de la vie personnelle et de ceux d'une communauté. En les faisant retentir dans toute la ville, la portée de l'événement vécu le 24 juillet 2023 sera rappelée.

"Nous souhaitons que cela représente une occasion de célébrer la reconstruction et le renouveau de notre ville" déclare le Conseil communal.

En collaboration avec les églises, ce sont près d'une dizaine de cloches qui seront actionnées le 24 juillet à 11h25. Parmi celles-ci, notons que les cloches du Temple des Eplatures et de l'Abeille ne retentiront pas, car les dommages qu'elles ont subis durant la tempête n'ont pas encore pu être réparés.

Un lien étroit unit les cloches des églises et temples à l'histoire de notre commune. Elles annoncent les temps forts comme les heures sombres. Lors de cette journée commémorative, leurs volées rappelleront la force de la nature, mais aussi celle du lien social qui cimente notre société.

La Chaux-de-Fonds, le 17 juillet 2024

Liste des cloches qui sonneront le 24 juillet 2024

- Notre-Dame de la Paix (rue du Commerce 73)
- Sacré-Cœur (rue du Doubs 47)
- Grand Temple (rue de la Cure)
- Temple Farel (rue du Progrès 24)
- Temple Saint-Jean (rue de l'Helvétie)
- Saint-Pierre (rue de la Chapelle 7)
- Collège de la Charrière (rue de la Charrière 36)
- Collège Numa-Droz (rue du Progrès 29)

Contact:

- Théo Huguenin-Elie, vice-président du Conseil communal, 032 967 62 20

Service de la communication
Rocher 1 - Case postale 1420 - CH 2301 LA CHAUX-DE-FONDS - T+41(0)32 967 62 08
infos.lachauxdefonds@ne.ch - www.chaux-de-fonds.ch